



HABILITATION POUR L'ACCÈS À LA PROFESSION DE CONDUCTEUR DE TAXI

RS5635

OBJECTIFS

- Maitriser la réglementation du transport public particulier de personnes
- Appliquer les principes de base de gestion
- Appliquer les règles de la sécurité routière
- Comprendre et s'exprimer en langue française
- Comprendre et s'exprimer en langue anglaise
- Connaitre le territoire et la réglementation locale
- Appliquer la réglementation nationale ainsi que la gestion propre à l'activité de taxi
- Conduire en sécurité et respecter le code de la route
- Gérer la relation client
- Construire un parcours et assurer l'accompagnement touristique
- Facturer et procéder à l'encaissement

DÉLAIS ET MODALITÉS D'ACCÈS

- Candidatures ouvertes toute l'année avec plusieurs sessions par an
- Nous consulter pour calendrier des sessions
- Accès : tests de connaissances + entretien de validation du projet professionnel

ACCESSIBILITÉ

Les personnes qui rencontreraient des difficultés issues d'une situation de handicap, même léger, sont priées de bien vouloir contacter notre référent handicap, présent sur chacun de nos centres de formation, afin d'établir les modalités d'accessibilité et d'adaptation à la formation

Voir site CMA Formation : <https://www.urmapaysdelaloire.fr/accessibilite-handicap>

PUBLIC

- Demandeurs d'emploi
- Salariés en reconversion
- Ambulanciers et auxiliaires ambulanciers

PRÉREQUIS

Etre titulaire d'un permis de conduire de la catégorie B expiré du délai probatoire

Information complémentaire :

La formation et l'examen se déroulant en langue française, la maîtrise de la langue française facilitera le suivi de la formation et le passage de l'examen

DURÉE

Centre de formation : 112 h à 210 h selon le territoire de formation

TARIF

Tarif horaire de 15 à 17 €/heure selon le territoire de formation

Formation éligible à un financement CPF du candidat, à concurrence des sommes disponibles sur son compte au moment du dépôt de la demande Salariés, possibilité de prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences.



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Suivi pédagogique et évaluation des acquis à l'entrée et en fin de formation

Examen blanc

Examen officiel organisé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat

<https://www.artisanatpaysdelaloire.fr/article/examen-taxi-vtc>

Contenu des épreuves :

Épreuves théoriques d'admissibilité en sept épreuves.

Est admissible le candidat qui obtient une moyenne pondérée de 10/20 ou plus, calculée sur l'ensemble des épreuves théoriques.

L'épreuve d'admission consiste en une mise en situation pratique de réalisation d'une course de taxi.

Est déclaré reçu à l'examen le candidat qui a obtenu une note d'au moins 12/20 à l'épreuve pratique, indépendamment des notes obtenues lors de la phase d'admissibilité.

MÉTHODES MOBILISÉES

Formation en présentiel

Mise en situation de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques

MOYENS TECHNIQUES :

Salles de formation, Salles informatiques, véhicule école

CONTENUS

Consulter le contenu détaillé de la formation en vous rendant sur le site internet CMA Formation :

<https://www.urmapaysdelaloire.fr/habilitation-pour-lacces-la-profession-de-conducteur-de-taxi>

DÉBOUCHÉS

Accès direct à l'emploi de conducteur de taxi ou d'ambulance

SUITE DE PARCOURS

Pas d'équivalence, pas de passerelle pour cette certification

Certificateur : Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires

Date d'enregistrement : 09-12-2021

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5635/>

LES DE LA CMA PAYS DE LA LOIRE

- Le Centre de Formation « leader » pour l'Artisanat, avec 6 sites proche de vous !
- Plus de 100 formations parmi 50 métiers
- Un accompagnement vers 5 000 entreprises qui forment et qui recrutent
- Des équipes d'experts pour vivre ta passion, créer ton destin !
- Au quotidien : des innovations, des outils numériques, des plateaux techniques à la pointe des dernières technologies
- Une chance pour chacun : parcours individualisé, publics en situation de handicap
- Des opportunités pour créer une entreprise, partir à l'étranger, gagner des concours

LIEUX ET COORDONNÉES

ANGERS

02 41 22 61 56 · fpc49@artisanatpaysdelaloire.fr

LAVAL

02 43 59 00 66 · fpc3@artisanatpaysdelaloire.fr

 FORMATION



Erasmus+

[urmapaysdelaloire.fr](https://www.urmapaysdelaloire.fr)

Suivez-nous
sur les réseaux sociaux :

